

DECRET N° 2017- 175 du 24 mars 2017
portant nomination de **Monsieur Laurent GANGBES** en qualité de membre du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Patrimoines et du Tourisme.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique en République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-414 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Tourisme et de la Culture ;
- Vu** le décret n°2016-442 du 27 juillet 2016 portant approbation des statuts de l'Agence Nationale des Patrimoines et du Tourisme ;
- Sur** proposition du Ministre du Tourisme et de la Culture,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 mars 2017

DECRETE :

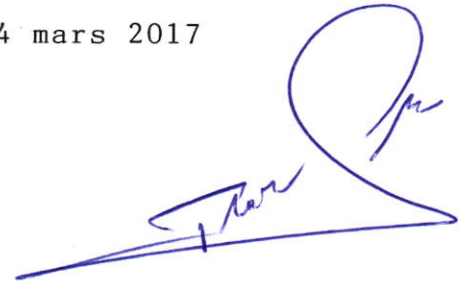
Article 1^{er} : **Monsieur Laurent GANGBES** est nommé membre du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Patrimoines et du Tourisme en remplacement de Monsieur Nouréini TIDJANI-SERPOS, deuxième représentant de la Présidence de la République.

Article 2 : L'intéressé achève le mandat de son prédécesseur au Conseil d'Administration de ladite Agence.

Article 3 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 mars 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



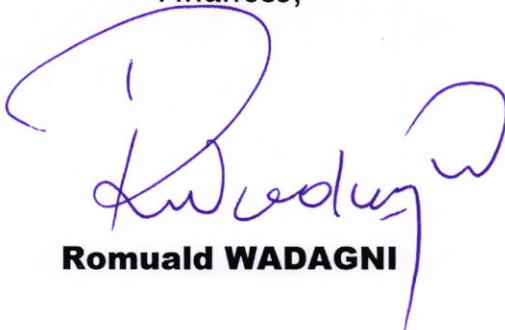
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



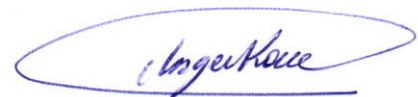
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des
Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre du Tourisme
et de la Culture,



Ange N'KOUÉ

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 2 - CS 2 - CC 2 - HCJ 2 - CES 2 - HAAC 2 - MESGPR 2 - MEF 2 - MTC 2 - AUTRES MINISTÈRES 18 - SGG 4 - JORB 1.